

PROJET PEDAGOGIQUE VACANCES SCOLAIRES

2024

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ELGARREKIN



Présentation

La structure d'accueil ELGARREKIN se situe sur la commune d' OSSES. Elle dépend de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB).

La commune d' OSSES fait partie de la Communauté d'agglomération Pays Basque née de la fusion des 10 intercommunalités du Pays Basque.

Cette commune d'un peu moins de 900 habitants possède quelques services : écoles, zone artisanale avec un supermarché, une boulangerie, de l'artisanat, une salle polyvalente, un mur à gauche, un fronton, une ludothèque....

Les structures d'accueil (périscolaire et extra-scolaire) peuvent bénéficier de ces infrastructures.

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de la CAPB qui repose sur les objectifs suivants :

► Proposer un lieu de communication, d'échange et d'ouverture dans lequel des parents et les enfants de villages différents, ne fréquentant pas les mêmes écoles ou ne vivant pas là puissent se rencontrer au sein d'une structure ouverte à tous.

Proposer un lieu de communication d'échange et d'ouverture pour les familles, Favoriser la vie en groupe.

► Reconstituer du lien social et de la solidarité par la convivialité, la rencontre de l'autre, le dialogue et le plaisir partagé.

Favoriser la notion de citoyenneté.

► Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge : capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité, développement de l'esprit critique et de l'écoute.*

Développer la psychomotricité chez les plus jeunes, inciter à l'écriture et à la lecture,

► Favoriser l'épanouissement de l'enfant

-par le jeu et la pratique d'activités diverses : culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, créatives.

-par la découverte de l'environnement naturel, social, culturel et géographique.

Développer l'imaginaire. Faire passer à l'enfant des vacances agréables

- Laisser son imaginaire vagabonder, créer, rêver .
- Encourager le développement de l'imagination des enfants à travers de thème très prisé par les enfants (pour les vacances d'automne le thème de l'automne (faire des promenades dans la forêt, ramasser les feuilles et les châtaignes, créer, imaginer....)
- Nous voulons par ce thème classique mais indémodable, encourager les enfants à élargir leur imagination ainsi que leur gout pour l'aventure grâce à nos activités ludiques , scientifiques , sportives et manuelles.

► Favoriser la prise en compte des acquis culturels de chaque enfant (milieu bascophone ou non) en lui permettant de pratiquer les activités dans chacune des deux langues.

Découvrir le milieu environnant et le patrimoine

Favoriser la prise en compte des objectifs linguistiques des familles. (Bascophone ou pas).

Les moyens

L'ALSH dépend du budget de la CAPB pour les investissements, les sorties et les achats de matériel (consommable et pédagogique).

Depuis 2021, Elgarrekin a intégré le dispositif de labellisation des accueils de loisirs en euskara, *Euskaraz Josta*, dispositif porté par la CAPB. Ainsi, dans le but de proposer à terme un accueil en euskara pour chaque tranche d'âge (en parallèle de l'accueil en français), Elgarrekin expérimente le modèle ERDIZKA défini par un cahier des charges. Dès lors, le centre s'organisera, selon le nombre d'animateurs bascophones présent pour chaque période de vacances, de manière que chaque groupe bénéficie de la moitié du temps d'activité en euskara. Soit une demi-journée en euskara par jour, soit une activité le matin et une l'après-midi. Lors des temps de vie collectifs, les échanges en euskara seront privilégiés avec les enfants bilingues. Et ce, dans une logique de continuité du projet éducatif des familles. La mise en place de ce modèle d'accueil commencera chez les plus petits, et s'étendra autant que faire se peut, dans les groupes des plus grands.

Le public

Le public est âgé de 3 à 14 ans. Les enfants sont en grande majorité issus des villages périphériques du canton de Garazi. Etant donné l'écart d'âge et afin de respecter le rythme de

vie, la diversité de leurs besoins physiologiques et leurs centres d'intérêts, les enfants sont (le plus souvent possible) répartis :

- en 2 groupes sur les mercredis : 3/5 ans et les 6 et plus
- en 3 groupes sur les vacances : 3/5 ans, 6/8ans et plus de 9 ans

Lorsque, pour des raisons pratiques les différentes tranches d'âge ne peuvent être séparées, les activités sont alors adaptées pour convenir à tous.

L'encadrement pour les vacances Hiver :

-Une directrice

- Assure le rôle de coordinateur. Il fait le lien avec l'organisateur, l'équipe, les différents intervenants et partenaires. Il assure aussi le rôle de formateur, accompagne les animateurs dans leur évolution permanente conseille et les soutient dans leur projet d'animation. Il s'assure que chacun se sente respecté et indispensable au bon fonctionnement de la structure.

-Des animateurs BAFA : 5

- L'animateur doit être conscient des responsabilités qui lui sont confiées, tant au niveau sécurité physique , morale et affective de l'enfant .Il doit aussi assurer la vie quotidienne des enfants. Il doit préparer ses activités à l' avance.

- Des stagiaires BAFA : 2

- Le stagiaire sera amené à prendre conscience de la responsabilité éducative d' un animateur auprès de mineurs et au sein d'une équipe pédagogique

- Animateur non diplômé : 1

- Animateur accompagnement d'un enfant porteur Handicap : 1

- L'organisation mise en place doit répondre au mieux au besoin de l'enfant sans mettre en difficulté ni l'enfant, ni le groupe, ni l'équipe éducative. L'objectif de l'accueil est uniquement de l'intégration, nous ne sommes pas des éducateurs.

- Agent d' entretien : 1

- Nettoyage, entretien des locaux, cantine (une attention est portée envers les équipes techniques car l' ASLH ne peut fonctionner sans l'adhésion et l'implication de tous).

I-Les objectifs pédagogiques et les moyens

1. Intention éducative : Socialisation, communication.

Objectifs :

- ⇒ Développer la coopération entre enfants, l'esprit de vivre en collectivité, le vivre ensemble
- ⇒ Pouvoir s'entraider dans un projet commun
- ⇒ Favoriser l'accès à nos enfants à des pratiques sportives

Moyens :

Jeux de groupe, réunion avec les animateurs.

2. Intention éducative : Mixité culturelle

Objectifs :

- ⇒ Favoriser l'ouverture sur le monde, les différents pays et leurs traditions
- ⇒ Sensibiliser à la culture et au patrimoine locale
- ⇒ Promouvoir la pratique de l'Euskara

Moyens : équipe d'animateurs bilingues, menu et programme traduit en basque, éducateur sportif ou intervenant autour des jeux inconnus pour les enfants, activités manuelles.

Depuis 2021, Elgarrekin a intégré le dispositif de labellisation des accueils de loisirs en euskara, Euskaraz Josta, dispositif porté par la CAPB. Ainsi, dans le but de proposer à terme un accueil en euskara pour chaque tranche d'âge (en parallèle de l'accueil en français), Elgarrekin expérimente le modèle ERDIZKA défini par un cahier des charges. Dès lors, le centre s'organisera, selon le nombre d'animateurs bascophones présent pour chaque période de vacances, de manière que chaque groupe bénéficie de la moitié du temps d'activité en euskara. Soit une demi-journée en euskara par jour, soit une activité le matin et un l'après-midi. Lors des temps de vie collectifs, les échanges en euskara seront privilégiés avec les enfants bilingues. Et ce, dans une logique de continuité du projet éducatif des familles. La mise en place de ce modèle d'accueil commencera chez les plus petits, et s'étendra autant que faire se peut, dans les groupes des plus grands.

Pour les vacances d'Hiver, vu le bon nombre d'animateurs bascophones, nous pourrions mettre en place la pratique de l'Euskarra dans le groupe des 3.5 ans, le groupe des 6.8 ans et le groupe des + de 9 ans avec un référent en langue française pour les enfants qui ne comprennent pas l'Euskara.

La langue est un élément constituant de la culture et en même temps vecteur de celle-ci. Une langue ne peut pas exister par elle-même, elle est liée au social, elle est ce qui nous relie aux autres (Barbara Abdhelilah Bauer).

Ainsi on pourra mettre en place une demi-journée en Euskara par jour pour tous les groupes d'enfants.

Le temps de cantine se déroulera en pratiquant la langue basque avec un référent en langue française pour les enfants qui ne comprennent pas l'Euskara car l'agent est bascophone.



3-Intention éducative : Le sport

Objectifs :

- ⇒ Entre 6 et 10 ans l'enfant est avide d'action, d'exploration. Sa motricité s'affine et il a envie d'apprendre. Si au début ses activités sont largement individuelles, son intérêt pour les activités en groupe grandit.
- ⇒ Acquérir des connaissances et des comportements en milieu naturel. . Le milieu naturel est un moyen de se valoriser, de s'évaluer par rapport aux autres. L'éducation à l'environnement est une partie intégrante à l'éducation à la citoyenneté et à la responsabilité.
- ⇒ Découverte de sports

Moyens : Pratique de sports avec intervenant, jeux en salle.....

4-Intention éducative : Favoriser l'accès à la nature

Objectifs :

- ⇒ Etudier la faune et la flore
- ⇒ Eduquer au respect et à la protection de la nature
- ⇒ Acquérir des connaissances sur l'hiver

Moyens : En allant se promener dans les bois.....

5-Intention éducative : l'imaginaire

Objectifs :

- ⇒ Favoriser développement de l'imaginaire
- ⇒ L'enfant sera capable d'évoluer dans un monde imaginaire et d'utiliser son imagination
- ⇒ Accompagner les enfants vers la découverte de l'univers des pokemons, , fabrication d'objets .

Moyens : thème autour des pokemons, , fabrication d'objets....

Critère évaluation :

· Dans le fonctionnement du centre, chaque moment doit être et sera analysé en fonction du projet pédagogique :

- L'enfant a pu s'exprimer ?
- L'enfant a fait preuve d'autonomie :
 - Dans l'utilisation du matériel ?
 - Dans ses déplacements dans les locaux ?
 - Dans ses activités ?
- L'enfant était-il au cœur de l'activité ?
- L'enfant est-il content :
 - De venir au centre de loisirs ?
 - De participer aux activités ?
- L'enfant sollicite t'il l'adulte lorsqu'il en a besoin ?
- L'enfant est-il force de proposition :
 - Dans l'organisation des activités ?
- L'enfant fait-il preuve de solidarité avec les autres (enfants et adultes) ?
 - Des outils seront mis en place :
 - Des entretiens individuels
 - Des bilans informels avec les animateurs
 - Des réunions de bilan une fois par semaine
 - Des conseils d'enfants : Discussion avec les enfants

Voici quelques-unes des questions que l'équipe se posera pour permettre un accueil de qualité :

- L'équipe d'animation a-t-elle fonctionné de manière efficace et cohérente ?
- Quelles ont été les éventuelles difficultés ? Ont-elles été résolues ?
- Les enfants ont-ils éprouvé des difficultés lors de certaines périodes ou activités ?
- La dynamique de groupe a-t-elle fonctionné de façon satisfaisante ?
- Des enfants ont-ils été exclus ou rejetés du groupe ou de l'activité ? Quelles solutions ont été mises en place ?

- Le planning prévu a- t-il été respecté ? Si non, pourquoi ?



II-L'intégration d'enfants porteurs de handicaps

Le centre accueil des enfants porteurs de handicaps. Il est donc important de réfléchir sur comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. Les objectifs de cet accueil sont :

- ⇒ Permettre aux enfants porteurs de handicaps de passer de bons moments avec les autres enfants.
- ⇒ Répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicaps afin de ne pas les mettre en insécurité.
- ⇒ Développer chez les autres enfants de l'accueil de loisir le respect de la différence

Avant l'accueil :

Il est essentiel pour le directeur de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents. Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents d'expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

Le directeur devra lui aussi expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

Le directeur se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement.

Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et surtout de répondre aux questions de chacun. Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence.

Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est important. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est – elle réussit ?

III. Organisation générale

Mettre les enfants et les jeunes en situation de coresponsabilité. A travers l'organisation de la vie quotidienne l'équipe s'engage à respecter la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.

- Période d'ouverture de l'accueil

Les mercredis et les vacances scolaire (sauf Noël), ouverture sur la totalité des vacances d'été.

Horaires : de 7h30 à 18h30.

Lors des vacances, les enfants peuvent aussi être accueillis (en journée, demi-journée, ou demi-journée repas) à partir de 7h30 jusqu'à 18h30. Il est mis en place une navette qui ramasse les enfants de la vallée de Baigorri ainsi qu'un accueil à l'école de Baigorri le matin et le soir.

Il est souhaitable dans la mesure du possible de séparer les tranches d'âge afin de respecter leurs rythmes, leurs besoins et leurs capacités (temps de concentration, développement psychomoteur ... différents).

JOURNEE TYPE

Horaires	OBJECTIFS	MOYENS
7h30 – 9h15	Accueil 7h30-9h30 = Permettre aux enfants d'avoir des rythmes différents Contrôler les présences Echanger/informer/donner confiance Apporter du réconfort	Arrivées échelonnées Pointages des inscrits Accueil des parents Animateur à l'écoute et attentifs aux enfants
9h30-11h45	Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant Favoriser son épanouissement Ne pas oublier de ranger et faire ranger	Mise en place d'activités en lien avec le projet pédagogique
12h00 – 13h30	Repas : contribuer à l'hygiène Sécurité Faire découvrir les mets, ne pas forcer l'enfant Eviter le bruit excessif Responsabiliser, développer l'autonomie, favoriser l'apprentissage	Lavage des mains, les enfants n'accèdent pas à la cuisine Les tranches d'âges sont séparés (servir, couper la viande, aide à débarrasser la table...) PAI chaque animateur connaît le protocole
13h30 – 14h15	Donner à jouer, laisser jouer, faire jouer en temps calme	Donner du temps libre aux enfants, laisser le choix des jeux aux enfants
14h30-17h00	Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant, Favoriser son épanouissement Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant, partager et échanger.	Mise en place d'activités en lien avec le projet pédagogique Fourniture du goûter par les animateurs et prise du goûter avec les enfants

17h-18h30	Partager, laisser jouer l'enfant, échanger, jouer avec l'enfant Informé les familles Veiller à la sécurité, être responsable	L'animateur joue avec l'enfant L'animateur va au-devant des parents L'animateur doit savoir comment répartent les enfants (seuls, en famille..)
-----------	--	--

L'aménagement des espaces

L'aménagement de l'espace influe sur la fréquence d'utilisation des enfants

Il faut absolument organiser les différentes salles d'accueils de telle manière à ce que le public puisse faire un choix dans les activités qui lui sont proposées.

Il faut mettre des espaces différents au sein d'un même lieu.

Cette organisation permettra à tous de mieux vivre une journée. Cela peut amener un début d'autonomie et de responsabilité de la part des jeunes dans le choix de leur activité d'accueil du matin et/ou du soir.

1-Lieu de vie des 3.5 ans

- Salle de sieste et coin repos pour temps calme
- Salle d'activité avec mobilier adapté
- Sanitaires adaptés
- Espaces de rangements avec matériel adéquat
- Parc à jeux

2- Lieu de vie des 6.8 ans

- Une salle activité attenante à la cantine
- Sanitaires
- Local matériel
- Stade de foot
- Mur à gauche
- Parc à jeux

Les sorties

La Veille	Le Matin	Pendant	Après
<p>Vérifier les fiches sanitaires : refaire le tour des fiches afin de s'assurer que tous les enfants présents y sont.</p> <p>Information à prendre en compte (asthme, allergie, PAI...).</p> <p>Préparer le sac d'infirmierie :</p> <p>Vérifier le contenu des sacs et compléter si besoin. Mettre les traitements à l'intérieur.</p>	<p>Prendre le sac infirmerie + fiches sanitaires</p> <p>Vérifier que tous les enfants aient bien le nécessaire pour la sortie.</p>	<p>Recompter en permanence les enfants. Penser à la crème solaire toutes les 2h par beau temps.</p> <p>Casquette</p> <p>Hydrater les enfants Régulièrement.</p>	<p>Ranger le sac infirmerie</p> <p>Ranger les classeurs fiches sanitaires</p>

- En minibus,

Seuls les animateurs de plus de 21 ans ayant le permis de conduire depuis plus de 3 an peuvent assurer les trajets.

Toutes les personnes présentes dans le minibus doivent attacher leur ceinture de sécurité (animateurs et enfants).



- EN CAR

Le conducteur est un professionnel.

- à compter les enfants à chaque montée et descente du car
- à prendre connaissance du trajet avec le chauffeur (itinéraire prévu/programmation des arrêts si besoin...)
- à s'assurer avec les autres animateurs que les enfants mettent les ceintures de sécurité et restent assis sur leur siège
- à rappeler les consignes de sécurité et les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage
- un animateur à chaque sortie du bus durant le trajet

- A PIED

Les animateurs veillent à ce que le groupe marche sur les trottoirs, calmement et sans bousculade. En revanche s'il n'y a pas d'espace réservé aux piétons, le groupe doit marcher à droite de la chaussée dans le sens de la marche.

Pour traverser le groupe doit emprunter des endroits réservés et un animateur se mettra de chaque côté du passage piéton afin d'arrêter les véhicules et de faciliter la traversée des enfants.

IV-LES MOYENS HUMAINS

-

-

- La fonction de directeur

Le directeur du centre a un rôle important. Il est le garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains.

a. Rôle pédagogique

- Mettre en application le projet éducatif des organisateurs,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire les bilans hebdomadaires et le bilan final
- Former et évaluer son équipe,
- Veiller au respect des règles de sécurité,
- Régler les problèmes matériels,
- Aider les animateurs à la mise en place des activités,
- Rencontrer les parents.

b. Rôle administratif

- Proposer le recrutement de son équipe d'animation,
- Préparer, proposer et veiller au respect du budget,
- Gérer le matériel pédagogique,

- La fonction d'animateur

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité. Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

Pour cela il doit :

- respecter les consignes de sécurité,
- être présent physiquement et mentalement,
- être enthousiaste,
- être tolérant,
- faire preuve de bon sens,
- avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille,
- respecter le matériel et son environnement.

a. L'animateur dans son groupe d'enfants :

C'est un référent pour la sécurité physique, mentale et affective des enfants :

- par son comportement,
- par son respect des autres, enfants et adultes.
- participe à l'élaboration du projet pédagogique e
- installe et respecte les règles de vie,
- aide à la formation des autres animateurs
- tient compte des autres groupes,
- aide à l'évaluation du groupe.

b. L'animateur au sein de l'équipe :

L'équipe d'animation est très importante : elle est composée du directeur, des animateurs et aussi du personnel technique.

L'animateur :

- il participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range,
- il doit s'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps,
- il doit être conscient de ses limites.



